

## Guide pratique pour voter à cette élection

- Les candidats sont répertoriés sur le document de vote, sous les élections auxquelles ils se présentent.
- Le document de vote et ce livret de présentation des candidats sont codés par couleur pour vous aider à associer chaque élection à ses candidats.
- Ce livret peut inclure des élections qui ne vous concernent pas.

Les candidats élus prennent des décisions qui ont un impact sur notre quotidien à tous. Vous retrouverez certaines ou toutes des fonctions suivantes sur votre document de vote :

- **Le/La Maire (Mayor)** est à la tête du Conseil municipal ou du Conseil de district.
- **Le Conseil municipal ou le Conseil de district (City or District Council)** offre aux communautés locales une large gamme de services et d'équipements de proximité. Il prend des décisions visant à améliorer le bien-être de la collectivité, notamment en matière d'infrastructures essentielles (ex. : l'approvisionnement en eau, l'assainissement, le réseau routier), de réglementation locale, d'équipements de loisirs, de parcs, d'urbanisme et de construction. Le conseil peut être élu à l'échelle de l'ensemble de la commune (at-large) ou par circonscription (qu'elles soient générales ou maories).
- **Le Conseil régional (Regional Council)** prend des décisions sur des missions pertinentes à l'échelle régionale, telles que la gestion des ressources naturelles (ex. : qualité et répartition de l'eau, gestion des terres, des sols et du littoral, lutte contre les plantes et espèces nuisibles), les transports régionaux ainsi que la protection civile et la gestion des urgences. Les Autorités unitaires (Unitary Authorities) exercent à la fois les fonctions d'un conseil municipal ou de district et celles d'un conseil régional. Le Conseil régional est divisé en circonscriptions (générales ou maories).
- **Un Conseil communautaire (Community Board)** exerce un rôle de proximité et de représentation locale. Il peut prendre certaines décisions locales ou formuler des recommandations sur l'utilisation des fonds pour les services locaux. Ces conseils peuvent être subdivisés en sous-circonscriptions.
- **Un Licensing Trust** est un organisme local chargé de la gestion responsable des licences d'alcool dans sa zone d'activité et de décider de la manière dont les bénéfices excédentaires sont redistribués à la collectivité. Les Licensing Trusts, à l'image d'autres organismes communautaires, soutiennent des actions caritatives. Ils peuvent être divisés en circonscriptions.
- **Un vote consultatif (Poll) ou référendaire (Referendum)** peut également figurer sur votre document de vote. Votre participation contribue à orienter les décisions du conseil sur la question à l'étude.

### Dates importantes de cette élection



#### Déposez

votre document de vote dans une urne prévue à cet effet **avant la clôture du scrutin** : pour connaître les emplacements des urnes, consultez le contenu de votre enveloppe de vote ou le site internet de votre conseil.



#### Renvoyez

votre bulletin par enveloppe préaffranchie au plus tard le **mardi 7 octobre 2025**.



**Clôture du scrutin : samedi 11 octobre 2025 à 12h00 (midi)**

**Besoin d'aide ?** Si vous avez des difficultés à voir, lire, écrire ou comprendre l'anglais, vous pouvez demander à une autre personne de vous aider à remplir votre document. En cas de doute ou d'erreur que vous ne pouvez pas corriger clairement, contactez l'officier électoral au numéro indiqué sur le document de vote.